



PAS-EN-ARTOIS, BIENVILLERS-AU-BOIS,
HEBUTERNE & AVESNES-LE-COMTE

AUTO-MOTO ECOLE « M'AUTO SCHOOL »

Sarl CHRIST2WALT

24 rue de Gaudiempré

62760 PAS-EN-ARTOIS

SIREN N°800 075 152

☎ 03.21.22.49.24

Portable Christine 07.50.94.20.89

Portable Walter 07.81.40.74.01

Mail : mautoschool@outlook.com

TARIF FORFAIT PERMIS MOTO A2

945 € TTC (787.51 € HT) au 25/7/2026

Comprenant :

FRAIS ADMINISTRATIF	50 € TTC	41.67 € HT
LIVRET D'APPRENTISSAGE A-A1-A2	15 € TTC	12.50 € HT
LIVRE MOTO	20 € TTC	16.67 € HT
EVALUATION	30 € TTC	25 € HT
20H DE LECONS DE PLATEAU/CIRCULATION (obligatoires)	720 € TTC	600 € HT
FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT EXAMEN DE PLATEAU	50 € TTC	41.67 € HT
FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT EXAMEN DE CIRCULATION	60 € TTC	50 € HT

Au-delà du forfait :

LECONS DE PLATEAU/CIRCULATION SUPPLEMENTAIRE	43 € TTC	35.83 € HT
PRESENTATION SUIVANTE PLATEAU	50 € TTC	41.67 € HT
PRESENTATION SUIVANTE CIRCULATION	60 € TTC	50 € HT

Depuis le 1^{er} Mars 2020, le permis moto n'est plus soumis à la validité de code de 5 ans : cette catégorie fait l'objet d'un nouvel examen appelé ETM (Examen Théorique Moto) qui est obligatoire pour tous (code encore valide ou pas). L'examen ETM, étant privatisé, coûte 30 TTC et sera à régler au moment du passage de l'examen en plus.

L'ETM pourra se préparer via l'application « Prépacode Moto » que nous vous proposons afin d'en assurer le suivi à distance au tarif de 40 € TTC (33.33 € HT).

L'élève en formation moto devra se présenter avec son équipement : CASQUE – GANT – BOTTES – BLOUSON.

Agrément Pas-en-Artois : E 16 062 0014 0

Agrément Bienvillers-au-Bois : E 14 062 0016 0

Agrément Hébuterne : E 26 062 0004 0

Agrément Avesnes-le-comte : E 22 062 0003 0